



Notice explicative du projet N°12.3

Mutualisation autour des actions culturelles franco-québécoises (Verneuil-sur-Avre, Marennes et Loudun) par l'Association ADBSTAR

Fiche-dispositif N°12 : Coopération territoriale et transnationale

Comité de Programmation du 15 septembre 2014

I. DESCRIPTIF DU PROJET

1. Présentation du projet

• Contexte :

L'association ADBSTAR (Amis Des Bertrand et ST-ARnaud) est une association vernolienne dont l'origine est de faire connaître et promouvoir les liens historiques de la région de Verneuil-sur-Avre avec la création du Québec appelée aussi « La Nouvelle France », et plus particulièrement à propos des familles ayant migré au 17^{ème} siècle. Parmi ces familles vernoliennes de l'époque, l'une des plus illustres était la famille « Bertrand » dit « Saint-Arnaud ».

Puis, l'association a évolué vers l'organisation d'un festival culturel appelé « La Vache et le Caribou » programmant des artistes variés (chanson, poésie, conte, cinéma, peinture,...) québécois et normands, renouvelant ainsi de manière originale et festive les liens historiques entre la région de Verneuil-sur-Avre et le Québec.

Par ailleurs, dans le cadre d'un séminaire national sur les échanges de coopération entre les territoires ruraux « LEADER » ; l'équipe d'animation du Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton a été sollicitée par l'équipe d'animation du Pays de Marennes-Oléron (région Poitou-Charentes) pour étudier les possibilités de partenariat sur le thème de la francophonie, et plus particulièrement des liens historiques entre les 2 régions (Verneuil-sur-Avre et Marennes) avec le Québec. Ce partenariat s'est alors élargi à la Communauté de Communes du Pays de Loudun (région Poitou-Charentes), territoire fortement lié aussi lors de de la création du Québec.

Un cycle de 3 à 4 rencontres préalables a permis de définir un accord de partenariat organisé autour de 3 volets : culture, tourisme et jeunesse.

L'association ADBSTAR s'est naturellement positionnée sur le 1^{er} volet culturel, alors que d'autres partenaires locaux du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton ont été mobilisés sur les autres volets.

Sur les 2 autres territoires de coopération, des acteurs culturels ont été également identifiés : la commune de Marennes organisatrice d'un « festival international sur les cultures francophones » et l'association LAETA de Moncontour organisatrice d'un festival « Les Cousins d'Amérique ».

• Objectifs du projet :

- Faire connaître et promouvoir la francophonie, et plus particulièrement les liens franco-québécois
- Créer des liens de coopération entre les principales régions françaises concernées par les migrations au Québec
- Constituer le 1^{er} socle opérationnel d'un accord de partenariat englobant des actions de coopération en matière de culture, de tourisme et de jeunesse
- Mutualiser les festivals culturels portés par les acteurs locaux de Verneuil-sur-Avre, Marennes et Loudun

- **Contenu :**

Dans le cadre des travaux d'échanges préparatoires entre les 3 porteurs de projets (association ADBSTAR de Verneuil-sur-Avre, Commune de Marennes, Association LAETA de Moncontour) et les 3 intercommunalités (Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, Syndicat Mixte du Pays de Marennes-Oléron, Communauté de Communes du Pays de Loudun), il a été étudié les possibilités de coopération des festivals culturels initiés depuis 4 à 6 années sur chacun des territoires.

Aussi, l'idée 1^{ère} a été de mettre en commun une partie de chacune des programmations artistiques (choix des artistes, dates de programmation,...) afin de profiter des réseaux et ressources d'informations de chaque diffuseur mais aussi de faire des économies d'échelle (cachets négociés en commun, prise en charge d'1 seul billet d'avion pour plusieurs spectacles,...).

Bien que les 3 porteurs de projets aient manifesté beaucoup de bonnes volontés et d'enthousiasme pour coopérer le plus possible, ils ont été confrontés néanmoins à des principes de réalité (bien difficiles à surmonter).

Les points de coopération dégagés ont été alors les suivants :

- Meilleure coordination sur le choix des dates :

Si les dates entre les festivals de Marennes et de Loudun ont pu être particulièrement mieux coordonnées (rapprochement des dates d'un mois et 1/2 d'écart à une semaine d'écart), celles avec le festival de Verneuil-sur-Avre ont été quasi-impossibles à modifier (programmation en Août à Verneuil-sur-Avre/ programmation en Novembre à Marennes et Loudun). En effet, les disponibilités sur les sites d'accueil vernoliens (salles de concerts ou d'expositions, cinéma,...) n'ont pu être facilement trouvées sur la période de Novembre et inversement pour Marennes et Loudun. Et surtout, les difficultés se sont avérées encore plus criantes au regard de la mobilisation des moyens humains de chaque organisateur (forte disponibilité des moyens humains, essentiellement bénévoles, à Verneuil-sur-Avre sur le mois Août et pas sur le mois de Novembre – et inversement pour Marennes et Loudun où le personnel est en grande partie salarié).

Néanmoins l'association ADBSTAR de Verneuil-sur-Avre a pris l'initiative d'organiser une manifestation supplémentaire sur la période commune du mois de Novembre. Il a donc été programmé l'accueil d'un conteur (Fred Leblanc) sur la période de Novembre 2014.

- Meilleure coordination sur le choix des artistes :

L'intérêt du choix d'artistes en commun est en réalité très lié au choix de dates communes. En effet, cela permet d'envisager mécaniquement des économies d'échelle. Pour autant, l'intérêt de cette démarche peut se situer aussi à un autre niveau visant à mutualiser les connaissances artistiques des programmeurs en sélectionnant non seulement des artistes de qualité mais également sensibles aux liens historiques entre le Québec et les régions françaises d'origine d'où sont parties les 1^{ers} migrants.

C'est ainsi que pour l'année 2014, il a été programmé en commun l'artiste-chanteur : Claud Michaud.

- **Public ciblé (statut, nombre) :**

Habitants de Verneuil-sur-Avre, et plus largement du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton : 100 spectateurs (70 spectateurs au concert musical de Claude Michaud et 30 spectateurs à la séance de Conte de Fred Leblanc).

- **Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :**

- 16 Août 2014 : Concert de Claud Michaud
- 5 Novembre 2014 : Conte de Fred Leblanc

2. Localisation de l'opération

- **Lieu de réalisation de l'opération :**

- Verneuil-sur-Avre (salle des fêtes et bibliothèque)

- **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

- Habitants de Verneuil-sur-Avre, et plus largement du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton

II. EVALUATION DU PROJET

- **Indicateurs de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :**
 1. Nombre de manifestations mutualisées : 2
 2. Nombre de réunions d'échanges (visio-conférences) : 5
- **Indicateur(s) de résultats (effets attendus) :**
 1. Nombre de spectateurs : 100

III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET – VOLET FRANÇAIS

Nature des dépenses	Montant TTC en €
Cachets (concert musical, séance de conte) + frais du producteur	1 900,00
Prise en charge des frais de déplacement des artistes (avion, voiture)	1 600,00
Coût prévisionnel du projet	3 500,00

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Financeurs publics sollicités</i>	
Commune de Verneuil-sur-Avre	972,00
Conseil général de l'Eure	486,00
Sous-total contrepartie nationale	1 458,00
Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER	1 342,00
Sous-total financements publics	2 800,00

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	700,00
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
Sous-total financeurs privés	700,00

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
Sous-total recettes prévisionnelles	

TOTAL = coût général du projet	3 500,00
---------------------------------------	-----------------

Remarque : le coût total du projet a été estimé à hauteur de 18 000 € et les coûts de coopération mutualisés à hauteur de 3 500 € - soit 19,44 % du coût total des dépenses. Les subventions de la commune de Verneuil-sur-Avre et du Conseil Général de l'Eure ont été ainsi proratisées de la même façon, c'est-à-dire à hauteur de 19,44 %.